

OFFRE D'EMPLOI

Titre : TECHNICIEN / TECHNICIENNE EN ENVIRONNEMENT – poste temporaire 150 jours

La Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot est à la recherche d'une personne pour occuper un poste temporaire de technicien / technicienne en environnement

Description sommaire :

Sous l'autorité de la directrice du Service de l'urbanisme, le ou la titulaire du poste agit dans le domaine de l'environnement et de la foresterie urbaine.

Exemple de tâches :

Foresterie :

- Inspecte les arbres, détermine leur condition et leur solidité;
- Étudie l'impact des constructions sur les arbres et propose des mesures de conservation;
- Traite les demandes d'intervention;
- Analyse et émet les permis d'abattage d'arbres privés;
- Coordonne le programme d'émondage d'arbres publics;
- Applique et met à jour le plan de gestion de l'agrile du frêne.

Environnement :

- Coordonne la ligne verte;
- Coordonne le programme concernant l'utilisation des pesticides;
- Sensibilise et intervient auprès des citoyens en matière d'utilisation d'eau potable, de compostage et de gestion des matières résiduelles et des matières recyclables.

Reçoit et traite les plaintes relatives à ses secteurs d'activités, transige avec les propriétaires fautifs, délivre des constats d'infraction.

Exigences requises :

- Diplôme d'études collégiales ou universitaires dans une discipline appropriée (environnement, foresterie...)
- Expérience d'un minimum de trois (3) ans dans le domaine municipal;
- Excellente connaissance de la législation en environnement
- Très grande habileté à gérer efficacement le suivi des dossiers;
- Esprit d'analyse et de synthèse, capacité de travailler en équipe, sens des responsabilités, souci du maintien et de l'amélioration de la qualité de vie en milieu urbain et régional, intérêt pour les problèmes de l'environnement, aptitudes à utiliser des instruments de mesure et de dessin;
- Bonne connaissance du français parlé et écrit et de l'anglais parlé;
- Excellente communication verbale et écrite;
- Permis de conduire conforme et valide.

Conditions de travail : 35 heures semaine (lundi au vendredi)

Selon la convention collective présentement en vigueur

Période d'affichage : 22 janvier au 8 février 2019

Entrée en fonction : 8 avril 2019

Veillez soumettre votre candidature par écrit au plus tard le 8 février 2019, avant 16 h 30 au Service des Ressources humaines de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot au 21, rue de l'Église, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec) J7V 8P4, ou par courriel à ressourceshumaines@ndip.org.